

Guide formulaire interactif : À lire impérativement

1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre bureau :

- ☞ Utiliser le navigateur « Firefox » (🦊) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
- ☞ Cliquer le bouton « Télécharger » (📄) → Situé en haut à droite du navigateur ou « Clic droit : Enregistrer sous » ;

2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :

- ☞ Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC (📄) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
- ☞ Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement (🍏 ou 🍏)

- Conseils pour **l'envoi du formulaire** (📧 OU 📧) :

- ☞ Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
- ☞ Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;
- ☞ La liste des adresses mails/ postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [ICI](#)

- Un **problème** avec nos formulaires interactif (??) :

- ☞ Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à l'utilisation des « i-Formlic » sur le site du Ministère : [ICI](#)
- ☞ Le tutoriel vidéo pour signer électroniquement le formulaire est disponible : [ICI](#)

Informations générales :

- 1) Un candidat à une qualification d'instructeur sur une classe ou un type d'aéronef donné devra avoir effectué au moins 15h de vol en tant que pilote sur la classe ou le type (dont 7h maximum sur simulateur).
- 2) La qualification FI(H) Part-FCL délivrée sera restreinte sous supervision (Cf. FCL.910). Pour lever cette restriction, veuillez utiliser le **61i-Formlic** disponible [ICI](#).
- 3) L'évaluation de compétence n'est acceptable que si le temps de vol d'examen est de 1 heure minimum.

Pièces à fournir FI(H) :

- Originale/Copie/Scan de la licence Part-FCL recto/verso.
- Les pièces demandées dans la rubrique « Condition délivrance FI(H) ».
- Pour les redevances, le formulaire (**143i-Formlic**) et les informations nécessaires aux paiements sont disponibles : [ICI](#)

Information sur le navigant :

1/5. Information sur le candidat :

Nom de famille ¹		Nom d'usage (Si différent de ¹)	
Prénom(s)		Date de naissance	Lieu de naissance
Adresse		Commune	Code postal
Téléphone(s)		Courriel	
N° licence :		Pays de résidence	

Condition délivrance FI(H) :

2/5. Prérequis (à remplir par le candidat)

Licences détenues	Titulaire PPL(H) : Oui <input type="checkbox"/>	Titulaire CPL(H) : Oui <input type="checkbox"/>
Date du vol de préadmission au cours des 6 mois qui précèdent le début de la formation (FCL 930.FI(a)(1))		
Temps d'instruction au vol aux instruments (FCL 915.FI(a)(1))	- Au moins <input type="text"/> h (10h minimum d'instruction au vol aux instruments sur hélicoptère) dont <input type="text"/> h (5h max au sol) sur FSTD.	
Temps de vol en campagne VFR (FCL 915.FI(a)(2))	- Au moins <input type="text"/> h (20h minimum) de vol en campagne VFR en tant que PIC sur hélicoptère.	
CPL théorique (FCL 915.FI(c)(2))	- Être titulaire d'un CPL théorique : Oui <input type="checkbox"/> ↳ Si oui, fournir 1 copie du certificat CPL th ou ATPL th.	Ne pas remplir cette colonne si vous êtes titulaire d'un CPL(H) Part-FCL
Expérience (FCL 915.FI(c)(2)) (FCL 915.FI(c)(1))	- Au moins <input type="text"/> h (200h minimum) sur hélicoptère en tant que PIC.	- Au moins <input type="text"/> h (100h minimum) sur hélicoptère en tant que PIC.

3/5. Attestation de fin de formation

- Fournir une attestation de formation pour la délivrance d'une qualification d'instructeur dûment complétée et signée par l'ATO.
↳ Un modèle « **79i-Formlic** » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : [ICI](#) (Section FI)
↳ Cette attestation peut ne pas être fournie si la section ATO du compte-rendu de l'AOC est dûment complétée et signée par l'ATO.
- Si l'ATO n'est pas approuvée par la France : Copie du certificat d'approbation de l'ATO.

4/5. Évaluation de compétence (Cf. FCL935)

- Fournir l'originale/copie/scan du compte-rendu de l'évaluation de compétences (Cf. FCL.935) complétée et signée par l'examineur.
↳ Un modèle « **23Formexa** » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : [ICI](#) (Section FI)
- Si l'examineur n'est pas titulaire d'une licence française Part-FCL : Copie de sa licence et de l'autorisation d'examineur.

5/5. Validation des données renseignées

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Fait à		Signature (électronique ou non) Lien tuto « Vidéo » signature électronique : Ici	Fournir la copie de la pièce d'identité (si le formulaire est signé électroniquement)
Le		1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne <u>seront pas acceptées.</u> 2/3) La signature devra être <u>identique</u> à celle sur votre pièce d'identité. 3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement.	